



PREVENIR LES RISQUES MUSCULO-SQUELETTIQUES ET LEURS CONSEQUENCES SUR LA SANTE AINSI QUE SUR L'ABSENTEISME

Ces types de sièges permettent d'alterner les positions assis debout lors d'une activité statique (évitent les efforts du corps de la posture statique), de se lever et de s'asseoir sans contrainte. Ils permettent un confort postural correct du bassin et de la colonne vertébrale (repos des membres inférieurs et du dos). En position assise, les pieds doivent reposer à plat au sol ou sur un repose-pieds.

Le choix d'un siège passe par la réponse à plusieurs questions, dont voici les principales :

- Quel est le type d'activité et la hauteur des outils ou objets à manipuler (poste de contrôle, poste d'assemblage, poste de saisie) ?
- Le dessous du plan de travail est-il libre de tout obstacle ?
- Le poste est-il occupé par plusieurs personnes ?
- L'utilisateur reste-t-il plus de 2h en continu assis sur le siège ?
- Le siège doit-il être déplacé ?
- L'assise est-elle adaptée à la morphologie du salarié? aux besoins de l'activité de travail ?
- Le piétement permet-il de bouger les membres inférieurs sans être gêné ?
- Les roulettes (autobloquantes) sont-elles adaptées au sol (moquette, linoléum, carrelage ...) ?
- ...



Le siège assis debout/semi-assis
Utile lors d'une activité qui nécessite aussi bien d'une posture assise et debout

Le siège repose fesses
Permet de rester debout en soulageant le dos, les effort lors d'un travail statique prolongé



Le siège selle
Il favorise une assise naturelle, il est spécialement conçu pour les personnes qui passent fréquemment de la position assise à la position debout

Avant tout achat, des essais sur site en situation réelle doivent être réalisés par les futurs utilisateurs (voir fiche essai d'un siège assis debout). L'ASMIS a développé des partenariats avec des concepteurs afin de vous faciliter ces essais sans frais.



Un bon siège ne suffit pas à rendre ergonomique une situation de travail. L'installation, la posture, l'agencement du matériel et du mobilier, la possibilité de changer régulièrement de position et l'organisation du travail sont autant d'éléments qui concourent à la prévention des risques.

Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin du travail ou rendez-vous sur notre site Internet www.asmis.net